

LE CENTRE DE ST-GALL, MODÈLE DE GESTION DE L'ÉNERGIE POUR 300 BANQUES RAIFFEISEN



Raiffeisen Suisse participe au modèle Énergie de l'AEnEC depuis 2012.

Le travail de pionnier de Raiffeisen Suisse porte ses fruits. Plus d'une dizaine de ses agences participent aujourd'hui déjà au modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Ces efforts conjugués contribuent aux économies d'énergie du Groupe, qui, en 2014, a réduit la consommation énergétique de son parc immobilier de 14 %.

Raiffeisen Suisse est le centre de services des quelque 300 Banques Raiffeisen, qui comptent plus de 1000 agences au total. Autonomes, les Banques sont les propriétaires de Raiffeisen Suisse. Avec son millier de bâtiments et ses plus de 1600 Bancomat, Raiffeisen dispose du plus grand parc immobilier et du réseau de Bancomat le plus important de toutes les banques suisses.

Des besoins différents

Dans ce contexte, l'efficacité énergétique revêt une grande importance pour Sebastian Tomczyk, responsable de la protection de l'environnement et du climat dans le Groupe chargé de la durabilité pour Raiffeisen Suisse. Mais pour prendre les mesures d'amélioration qui convenaient, le géographe diplômé devait d'abord savoir quelle était la consommation énergétique

du groupe : « Lorsqu'en 2011, j'ai commencé à rassembler les données en vue d'un rapport au niveau du Groupe, nous ne savions pas de combien d'énergie une banque avait besoin : nous connaissions bien la consommation d'électricité, mais dès que nous nous sommes penchés sur l'énergie thermique, cela s'est compliqué. » Un projet pilote a permis d'analyser la consommation énergétique de dix Banques. Aujourd'hui, on le sait, quatre cinquièmes environ de l'empreinte écologique du groupe bancaire est imprimée par les bâtiments (électricité et chauffage) et par les déplacements professionnels (automobile et transports publics).

Pour obtenir des économies d'énergie au sein du Groupe Raiffeisen, le modèle PME de l'AEnEC a été choisi : « Nos 300 Banques fonctionnent de manière décentralisée et elles ont des besoins différents. Nous ne pouvons donc pas participer à l'AEnEC en tant que Groupe. » De ce fait, Raiffeisen Suisse participe au modèle Énergie de l'AEnEC depuis 2012 tandis que les Banques Raiffeisen, qui sont parfois de taille très modeste, participent au modèle PME, qui est économiquement intéressant pour des frais énergétiques annuels à partir de 20000 francs déjà. Daniel Zbinden, le modérateur de l'AEnEC, suit le Groupe ➔



Sebastian Tomczyk

Responsable Protection de l'environnement et du climat Raiffeisen Suisse

A-t-il été difficile de motiver les propriétaires de Raiffeisen Suisse au sujet de l'efficacité énergétique ?

L'AEnEC est le conseiller idéal pour nos 300 Banques aux quatre coins du pays. Néanmoins, nous avons dû être convaincants, car chaque Banque Raiffeisen décide de l'opportunité d'une participation à l'AEnEC pour elle-même. Donc, nous avons commencé par notre propre site. Aujourd'hui, indépendamment de l'engagement de Raiffeisen Suisse, les Banques viennent vers moi pour me présenter les avantages d'une participation à l'AEnEC. La boucle est pour ainsi dire presque bouclée, même si cela prend du temps.

Qu'en est-il de la collaboration avec votre modérateur de l'AEnEC ?

Pour Raiffeisen, l'AEnEC est un fournisseur qui offre à la fois un processus normé dans toute la Suisse et un produit qui fait ses preuves depuis plus de dix ans. Pour que nous puissions envisager ensemble une collaboration, Daniel Zbinden, le modérateur de l'AEnEC, et moi-même avons rencontré différents groupes concernés dans la Banque. Aujourd'hui, notre équipe Durabilité gère les échanges d'expérience au sein du Groupe Raiffeisen.

Est-ce que vous bénéficiez d'appuis financiers pour votre engagement ?

Dans le cadre du modèle PME, nos Banques reçoivent des appuis financiers des cantons. Je précise toutefois que Raiffeisen soutient la Fondation Suisse pour le Climat par le truchement de la redistribution de la taxe sur le CO₂. De ce fait, elle ne participe pas aux programmes d'encouragement de la Fondation. Nous parrainons donc les participants de l'AEnEC.

« Raiffeisen assume sa responsabilité sociale. »

Les mesures d'amélioration que vous avez mises en œuvre peuvent-elles être intéressantes pour votre clientèle ?

Raiffeisen assume sa responsabilité sociale et souhaite montrer par l'exemple ce qu'elle recommande à sa clientèle de PME. Les économies d'énergie pour les PME sont un thème important dans nos services.



« La virtualisation et le relèvement de la température à 25,5 °C nous ont permis de réaliser des économies très importantes dans notre centre informatique. »

Raiffeisen avec son collègue Rudolf Anderegg. Pour lui, la culture d'entreprise de Raiffeisen est un facteur décisif de succès : « Raiffeisen m'a ouvert sa porte. Elle a abordé l'énergie avec la même intelligence que lorsqu'elle réfléchit à ses collaborateurs ou à sa clientèle. »

Moins 14 %

En réalisant en 2014 une économie d'énergie de 14 % dans son parc immobilier par rapport à l'exercice précédent, le groupe bancaire a fait un bond en avant, notamment grâce au centre informatique : la virtualisation et le relèvement de la température à 25,5 °C ont dégagé des économies très importantes. À cet égard, Sebastian Tomczyk parle du rôle exemplaire joué par Raiffeisen Suisse pour le Groupe : « La participation à l'AEnEC a sensibilisé l'entier du Groupe à l'efficacité énergétique. Aujourd'hui, ce sujet revêt une grande importance. Je précise que dans le cas du centre informatique, Alfred Lindenmann et Thomas Zellweger, deux experts issus de nos rangs, sont aussi à l'œuvre. »

Les expériences positives de Raiffeisen Suisse n'ont pas échappé aux Banques : déjà, plus d'une dizaine participent au modèle PME de l'AEnEC. Daniel Zbinden souligne que l'âge d'un bâtiment n'est pas déterminant par rapport au potentiel d'économies d'énergie : « Même pour un bâtiment neuf,

après deux ans, un plan en vingt points peut mettre en évidence des mesures d'amélioration rentables de la performance énergétique. Dans les banques Raiffeisen que nous avons analysées, les économies réalisées vont de 7 % à 53 %. En moyenne, la consommation énergétique a été réduite d'un quart. » Même si pour une banque, l'énergie est un facteur de coûts modeste, ces résultats montrent qu'économiser l'énergie signifie aussi économiser de l'argent.

La reconnaissance, un facteur de succès

Selon Sebastian Tomczyk, un pareil succès est dû à la démarche de l'AEnEC, axée sur les mesures d'amélioration, mais il s'explique aussi par la reconnaissance : « Il aura fallu un certain nombre de discussions, qui ont réuni des représentants du Facility Management, de l'informatique, du service de sécurité et Daniel Zbinden. Nous avons dû mettre en évidence que nous n'allions pas nous immiscer dans les domaines d'activité des uns et des autres, mais que nous souhaitons engager des projets communs à un niveau plus global. Avant cela, de nombreux responsables ont déjà beaucoup contribué à l'efficacité énergétique de la Banque. Aujourd'hui, dans cette nouvelle systématique, c'est un sujet dont on parle et qui jouit d'une reconnaissance accrue. »

CONSEILS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LA BANQUE

- 1 Élevez la température de la salle de serveurs**
Refroidir une salle de serveurs à 25,5 °C suffit parfaitement et réduit la puissance nécessaire du système de réfrigération.
- 2 Passez de l'halogène au LED**
Les récentes évolutions de la technique LED vous permettent de réduire de 80 % vos frais d'éclairage par rapport aux solutions halogènes habituelles.
- 3 Accordez des pauses à vos appareils**
Lorsque vous envisagez un achat, soyez attentif à la puissance absorbée d'un appareil dans les différents modes et mettez-les à l'arrêt la nuit et les week-ends.
- 4 Participez à l'un des modèles de l'AEnEC**
Ensemble, nous passons votre entreprise au crible et nous proposons des mesures d'amélioration rentables.

LE PROCESSUS DE GESTION ÉNERGÉTIQUE DANS LE MODÈLE PME



- 1 Check-up énergétique dans l'entreprise**
Le conseiller de l'AEnEC effectue une analyse sur place de l'entreprise pour mettre au jour les potentiels d'économies d'énergie.
 - 2 Mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique propres à l'entreprise**
En se fondant sur les enseignements de ce check-up, le conseiller de l'AEnEC propose des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique. Chaque mesure doit être rentable.
 - 3 Conclusion d'une convention d'objectifs**
La direction de l'entreprise et le conseiller de l'AEnEC fixent ensemble, sur la base du catalogue de mesures proposées, des objectifs d'économies d'énergie et de CO₂.
 - 4 Mise en œuvre des mesures d'amélioration**
L'entreprise réalise les mesures une à une, le conseiller de l'AEnEC l'accompagne et le conseille tout au long du processus.
 - 5 Suivi annuel**
Chaque année, on examine si les objectifs d'économies ont été atteints.
 - 6 Label de l'AEnEC « CO₂ & kWh réduits »**
Lorsque les objectifs sont atteints, l'entreprise reçoit le label de l'AEnEC « CO₂ & kWh réduits ».
- www.aenec.ch/pme

DANIEL ZBINDEN / conseiller AEnEC pour le modèle PME
daniel.zbinden@enaw.ch
+41 43 537 68 03

SEBASTIAN TOMCZYK / participant AEnEC
sebastian.tomczyk@raiffeisen.ch
+41 71 225 88 35

MARTIN KERNEN / membre de la Direction et modérateur AEnEC
martin.kernen@enaw.ch
+41 32 933 88 55